

Un pas en avant, un pas en arrière

Les dés sont-ils jetés ? Au début du mois de mai, le conseiller fédéral Rudolf Gnaegi révélait à la presse que le groupement de l'armement du Département militaire fédéral envisageait définitivement de remplacer le Venom par l'avion de combat américain Corsair. Cette proposition, qui reflète certainement la position du Département militaire fédéral et de son chef, doit encore passer devant la commission militaire du Conseil fédéral, puis devant l'exécutif tout entier, qui prendra dans quelques semaines probablement la décision définitive.

Si le Conseil fédéral devait alors suivre les recommandations du groupement de l'armement du DMF, il reviendrait ainsi, après un an, à son point de départ. C'est en effet le 15 juillet 1970 qu'il décidait, devant le coût élevé de l'appareil américain, de charger les organes compétents d'un supplément d'enquête, afin de déterminer si d'autres types d'avions ne pouvaient pas également remplir les missions dont l'armée entend charger le nouvel engin. Cette année écoulée, les informations recueillies, la liste des appareils envisagés sont pleines d'enseignements. Essayons d'en souligner quelques-uns.

1. L'énumération des types d'avions examinés — du supersonique au subsonique — nous oblige à nous demander si l'état-major de l'armée, si les responsables de l'aviation et de la DCA ont en réalité une claire vision des services qu'ils attendent du nouvel appareil, des besoins auxquels il devra faire face.

2. Un an devrait avoir suffi aux experts du DMF pour recueillir des avis autorisés. Et d'abord celui des officiers de l'air américains qui connaissent bien le Corsair et qui savent que cette usine volante est si délicate, si complexe qu'elle exige en techniciens, en pièces de rechange, une dépense que certains, même à l'US Air Force, trouvent décidément trop élevée.

3. Ce n'est un secret pour personne que la firme qui construit le Corsair est en difficulté au point de vue financier. Or malgré cela, cette firme qui offrait,

il y a un an, 45 Corsairs pour 1300 millions, montant total de « l'enveloppe » budgétaire prévue pour le nouvel avion, en offre maintenant une quinzaine de plus pour la même somme. On serait curieux de connaître les raisons de cet effondrement soudain des prix, qui n'empêche pas d'ailleurs le Corsair de demeurer sensiblement plus cher que ses concurrents directs, le Skyhawk et le Milan de la firme Marcel Dassault.

L'acquisition d'une arme aussi coûteuse qu'un avion de combat doit évidemment être considérée de plusieurs points de vue, stratégique-technique, financier, politique. Dans cette équation il n'y a plus aujourd'hui que deux inconnues, puisqu'à moins de rééditer l'affaire des Mirages, le Conseil fédéral est tenu de respecter le crédit de 1300 millions. Mais il peut subir sur les deux autres points de vue des pressions déterminantes. Celle par exemple des techniciens et des officiers épris de ce perfectionnisme qui est le péché mignon de notre armée, un péché mignon que le pouvoir civil a rarement empêché cette dernière de satisfaire. Celle aussi du dollar et de sa diplomatie, officielle et officieuse. Cette double pression tend maintenant à faire triompher le Corsair. Voilà qui n'est pas de nature à donner confiance à tous ceux qui mettent en doute la validité de ce choix. A moins que le Conseil fédéral ne puisse prouver que cet avion est bien celui dont l'armée de l'air a besoin pour appuyer la troupe au sol, qu'il convient à une armée de milice et que, compte tenu de ces deux éléments, nous ne faisons pas une mauvaise affaire politique et financière.

Si tel n'est pas le cas, il semble bien que le Milan ou mieux encore la construction d'une nouvelle série de Mirages serait la meilleure solution pour nous. En effet pour le Mirage, l'infrastructure industrielle et le stock de pièces de rechange existent, les aérodromes sont adaptés, les pilotes et les techniciens au sol sont familiarisés avec ce type d'avion. C'est un point de vue dont le Conseil fédéral doit tenir compte avant de céder aux pressions du complexe politico-industriel des Etats-Unis.

Les révolutionnaires de l'écologie contre la dégradation des villes

L'idée d'une initiative populaire en faveur des transports en commun était dans l'air : canton à la campagne exigüe, Genève est donc plus sensible que d'autres à l'une des causes principales de la dégradation de la ville : l'anarchie des transports. Un atelier de l'Ecole d'architecture avait publié un Carnet noir des transports publics et une motion chrétienne sociale demandait une utilisation intensive des transports en commun.

Pourtant, les quelques couloirs réservés aux autobus et trolleybus continuent à apparaître bien dérisoires à côté des dizaines de millions dépensés pour l'amélioration du réseau routier. En fait l'impasse est totale, on court le risque de mécontenter les automobilistes sans donner à une autre solution les moyens de s'imposer.

L'initiative populaire pour des transports en commun prioritaires que vient de lancer l'Institut de la vie reprend des thèmes que « Domaine public » a déjà eu l'occasion de développer : amélioration quantitative (accroissement du réseau, des cadences de passages) qualitatives (confort, rapidité) sans oublier les dangers de la pollution et du bruit. L'on notera l'accent mis sur la revalorisation du statut des agents de la Compagnie genevoise des transports en commun.

Une fois de plus, l'initiative dans un domaine politique essentiel est prise par un groupe extérieur aux partis et les citoyens auront à se prononcer sans les arrière-pensées électorales que l'on impute à tort ou à raison aux initiatives partisanes. Les partis eux, devront se déterminer clairement sur un projet qui a été conçu loin des compromis et le cas

échéant veilleront à l'exécution de la volonté populaire.

L'Institut de la vie qui, à l'instigation de son groupe de jeunes, a pris la responsabilité de l'opération était mieux habilité que quiconque à la faire. Contrairement aux organisations de protection de la nature dont l'attitude est souvent fort conservatrice (voir la position de l'Association genevoise sur le projet de libre passage au bord du lac), l'Institut a le souci de l'environnement et de l'espace dans leur totalité, qu'ils soient naturel, urbain ou industriel et lutte pour que tous et non plus quelques-uns seulement puissent s'y épanouir. Il a vu venir à lui ces jeunes que l'on appelle en Amérique les révolutionnaires de l'écologie, espèce malheureusement trop rare de ce côté de l'Atlantique. Une écologie bien comprise constitue en effet une contestation très efficace de la civilisation dans laquelle nous vivons. A l'Institut de la vie de Genève, la coexistence des deux générations est assez étonnante et donne des résultats remarquables comme on peut le voir aujourd'hui.

Les oppositions à l'initiative se manifesteront-elles maintenant déjà ou saboteront-elles au parlement et au gouvernement une décision populaire favorable ? Après la votation sur l'aéroport, on peut s'attendre à ce qu'elles développent le thème difficile : « Oui, à la protection de notre ville, non à l'initiative. »

« Domaine public » suivra une entreprise qu'il soutient sans réserve. Chacun de nos abonnés recevra prochainement une liste pour la récolte des signatures (Institut de la vie, Dr Paul Rouget, case postale 25, 1211 Genève 1).

Bi-mensuel romand
N° 153 15 juin 1971 Huitième année

Rédacteur responsable: Henri Galland
Le numéro: 70 centimes

Abonnement pour 20 numéros:
Pour la Suisse: 12 francs
Pour l'étranger: 15 francs

Changement d'adresse: 50 centimes

Administration, rédaction:
Lausanne, Case Chauderon 142
Chèque postal 10 - 155 27
Imprimerie Raymond Fawer S.A., Renens

Aux articles de ce numéro ont collaboré:

Eric Baier
Claude Bossy
Jean-Pierre Bossy
Jocelyne Burgener
Ruth Dreifuss
Jean-Claude Favez
Louis Gaillard
Pierre-Antoine Goy
Bruno Pellaud

Fribourg: Quo vadis?

Fribourg, grand canton industriel de la Suisse primitive et canton agricole depuis la Réforme, s'interroge sur son avenir et sur sa vocation. Alors que certains districts prospèrent et parviennent à accroître leur population, d'autres dépérissent et voient leurs forces vives émigrer vers d'autres districts et cantons.

Deux événements récents mettent en lumière toutes les difficultés que recèle cette recherche d'une vocation cantonale.

En décembre 1970, l'Institut ORL (Orts-, Regional- und Landesplanung) de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich publiait un rapport sur l'aménagement du territoire suisse, et illustrait cette étude par une analyse du développement économique du canton de Fribourg. Le rapport ORL fut très mal reçu par la presse fribourgeoise qui y vit l'ombre d'un diktat du pouvoir central décrétant le maintien du canton en zone verte, pour le bénéfice des régions industrielles avoisinantes. Certes, les experts du Poly ne mâchent pas leurs mots pour critiquer une politique du logement jugée désordonnée et absurde, mais ils avancent aussi des propositions concrètes pour le développement industriel des axes principaux proches des moyens de communication et pour le développement touristique de l'arrière-pays.

Le 6 juin, les citoyens — et pour la première fois les citoyennes — refusaient l'extension de l'école d'agriculture de Grangeneuve.

L'opposition groupait curieusement les socialistes et la paysannerie ultra-conservatrice.

L'absence de plan de développement cantonal et le désordre qui en résulte expliquent en grande partie le mécontentement populaire.

Histoire, tradition, conservatisme de fait et de parti — voilà des facteurs qui ont déterminé la vocation économique de Fribourg tout autant que ses ressources propres. Des mutations sont pourtant en cours.

Un moyen âge industriel

Pour comprendre toutes les nuances du débat sur l'industrialisation du canton, il est essentiel de se rappeler que Fribourg fut un grand centre économique de la Suisse primitive. Cette primauté passée laisse des traces. Le Valais, semblable à Fribourg sur bien des points, sort d'un passé agricole avec les coudées franches et plonge avec frénésie dans le tourisme et la spéculation foncière, sûr de cette nouvelle vocation. Fribourg, quant à lui, garde le souvenir de l'essor industriel du XV^e siècle. En 1445, la ville de Fribourg comptait 5800 habitants, plus que Berne et Lausanne, presque autant que Bâle, et ses produits se vendaient dans toute l'Europe. Mais la Réforme mettait brutalement fin à cette activité industrielle. Fribourg, isolé au milieu de cantons

protestants, perdait ses débouchés et devait se replier sur lui-même en s'adonnant à l'agriculture. Avec succès d'ailleurs, puisque le canton possédait en 1870 une fortune qui le plaçait en cinquième position parmi les cantons de la Confédération.

Fribourg entre ainsi dans le XX^e siècle convaincu que seule l'agriculture peut le maintenir dans la prospérité. Le pouvoir, aux mains de fortunes agricoles, refuse de créer l'infrastructure nécessaire au développement industriel. Les nouvelles générations, gonflées par l'excédent de naissances, se voient ainsi forcées à l'émigration hors du canton. Entre 1850 et 1950, la population ne croît que de 59 %, alors que la croissance du Valais atteint 94 % et celle du canton de Vaud 93 %. Cette fois-ci, le déclin succède à une période de prospérité agricole et ne découle pas d'un facteur externe — comme la Réforme au XVI^e siècle — mais bien plutôt d'un refus d'accepter les réalités économiques nouvelles qui poussent à la rationalisation de l'agriculture par l'emploi d'une main-d'œuvre réduite, et qui exigent de ce fait une industrialisation parallèle.

Facteurs politiques

Jusqu'à la deuxième guerre mondiale, Fribourg reste un canton essentiellement agricole puisque près de 50 % de la population active se rattachait à ce secteur d'activité. L'exode rural ne commença que vers 1941 et c'est seulement vers 1953 que le secteur industriel dépassa le secteur agricole. Les mutations sociologiques qu'entraîna cette transformation économique se firent sentir sur le plan politique au début des années soixante.

C'est en 1961 que les barrières imposées dès l'origine au système de vote à la proportionnelle — le fameux quorum de 15 % — fut appliqué la dernière fois : le Tribunal fédéral fit sauter cette clause de barrage et la loi électorale fut modernisée en conséquence. Le processus de désagrégation du parti conservateur, dont la majorité, absolue depuis 1857, s'effritait régulièrement depuis vingt ans, s'en trouva accéléré. L'année 1966 cristallisa toutes les tendances. Le retrait du conseiller d'Etat Paul Torche, prudent artisan au sein du parti conservateur, de l'industrialisation du canton, amena une épreuve de force dans ce parti. Le candidat des principes intégraux l'emporta sur le représentant des technocrates libéraux. L'électeur réagit à ce défi en doublant les voix recueillies par le candidat socialiste, mais le parti radical cueillit les fruits de l'opération et tira les marrons du feu. Aussitôt, une partie de l'aile chrétienne sociale se sépara du parti conservateur. Mais, privée de ses chefs demeurés fidèles au vieux parti, elle ne put acquérir une autonomie entière. Ses candidats aux élections législatives de l'automne 1966 s'apparentèrent aux listes conserva-

trices dans la plupart des districts. Le nouveau parti chrétien social appuya décisivement la réélection des conseillers d'Etat conservateurs, après avoir contribué à les mettre tous en ballottage au premier tour.

La majorité absolue fut renversée de justesse au Grand Conseil, elle fut maintenue au Conseil d'Etat, ce qui fut la cause tout au long de la législature 1966-1971 d'un conflit sans précédent entre les deux pouvoirs. Fréquemment battu, le Conseil d'Etat se contenta de gérer l'énorme dette publique en veillant à éviter toute augmentation d'impôts politiquement insupportable. Il ne proposa que quelques réformes, sans s'attaquer aux modifications de structure — réorganisation des communes, de la justice, de l'instruction publique — qui auraient permis de mettre le canton à jour pour l'industrialisation. Diverses affaires de corruption ou d'incurie affaiblirent le Conseil d'Etat et discréditèrent plusieurs politiciens. De son côté, le Grand Conseil accumula les revendications sociales, mais la situation économique d'un canton en voie de décollage rendit impossible la satisfaction simultanée de ces besoins, et on ne voit pas se dessiner la force politique capable d'imposer une priorité aux investissements de caractère social. Le suffrage féminin, dont le poids se fera sentir à droite, est même susceptible de ramener une majorité conservatrice dans le canton, à l'exécutif comme au législatif.

Les dépenses publiques

La répartition des dépenses publiques démontre bien la carence du pouvoir politique en matière d'amélioration sociale et mise sur pied d'une infrastructure favorable à l'industrialisation et au renouveau économique du canton.

Dans l'étude Chamartin-Gaudard-Schneider de 1967 (Fribourg — finances et économie) se trouve cette remarque révélatrice : « En conclusion, il faut retenir pour le canton de Fribourg, la charge spécialement lourde du service des intérêts de la dette publique et des subventions à l'agriculture, ainsi que la proportion plus faible des dépenses consacrées à l'instruction publique ». Ces trois facteurs — insuffisance de l'instruction publique (avant tout de l'enseignement secondaire), lourde dette publique et subventions excessives à l'agriculture — expliquent en grande partie la lenteur du décollage économique fribourgeois.

L'enseignement secondaire constitue une base importante du développement économique et une condition presque indispensable à l'industrialisation. Fribourg accuse un fort retard dans la réalisation d'un enseignement secondaire ouvert à tous, tant du point de vue du nombre de classes que de celui de leur décentralisation.

Le centre autonome à travers la presse genevoise

« A Genève, une « troupe » de soi-disant « artistes », faisant fi de toute politesse, dénuée du plus élémentaire sens de la morale, composée de jeunes hommes et de jeunes filles drogués, aux mines patibulaires, d'une saleté repoussante et dégageant une odeur de malpropreté répugnante a présenté à la population genevoise « son spectacle ».

Cet extrait est tiré d'une lettre collective publiée dans toute la presse genevoise à l'occasion de l'évacuation, par la police genevoise, du temple de la Servette — temple désaffecté — occupé jusqu'alors par la troupe des Tréteaux libres. Les trente citoyens signataires félicitent M. Schmitt et demandent que l'on n'hésite pas à « utiliser les grands moyens » afin d'« épurer cette vermine ».

Le ton est relativement neuf et le vocabulaire employé nous paraît révélateur d'une attitude qui, sans se manifester avec une telle violence verbale, n'en a pas moins été celle d'une bonne partie de la presse genevoise pendant la semaine marquée par les manifestations du « mouvement pour un centre

autonome ». C'est pourquoi il nous a semblé intéressant d'essayer de suivre le déroulement des événements à travers le prisme déformant de la presse. L'image qui apparaît alors est assez significative pour qu'une fois encore on remette en cause le rôle de la presse dans l'information quotidienne.

Tout a commencé samedi 15 mai lorsque, s'opposant à la fête officielle et populaire organisée par les autorités genevoises, « sans grand succès et sans perturber l'ordre, près de 1000 « va-nu-pieds » passent à la « contre-fête » (la « Tribune de Genève »). Peu de temps après la Maison des Jeunes et de la Culture est occupée.

Mais qui donc mène le « bal » ? Le mouvement groupe « toutes les tendances : des étudiants, des anarchistes, des gauchistes, des comédiens, des groupes marginaux » (« Le Courrier »), en un mot « des contestataires de tous poils » (« Journal de Genève »), « une véritable fourmilière qui a vite eu fait de faire ressembler les lieux à un chantier » (« Le Courrier »). Cette « troupe hétérogène à la-

quelle s'aggloméraient peu à peu des éléments venus d'autres cantons ou de l'étranger » (« La Tribune ») essayait « de faire revivre le romantisme de mai 1968 » (« La Suisse »). « Parmi eux, il y avait de tout : de braves gosses désœuvrés en quête de happening plus quelques aînés intelligents connaissant la technique d'excitation » (« La Tribune »). Cette « poignée d'énergumènes », pour laquelle « la musique pop l'emporte sur toutes considérations idéologiques » (« La Suisse »), menant des « discussions sans queue ni tête » (« Le Courrier ») ne peut pas continuer à « braver toute forme d'autorité et instituer une situation confinante à l'anarchie » (« Journal de Genève »). Il faut intervenir, d'autant plus que « la situation s'était lentement pourrie par la volonté d'un petit noyau d'agitateurs qui, à la Maison des Jeunes, s'intéressaient moins à l'expression libre qu'à l'anarchie érigée en système » (« La Tribune »). « La population genevoise », de son côté, en a « assez de la passivité de nos autorités en face d'une chienlit de cette espèce » et réclame, en

Dans une étude parue en 1964, Roland Ruffieux, membre de la Commission cantonale des études écrivait : « De 1945 à 1960, en cinq vagues successives de trois classes chacune, on aurait pu théoriquement faire entrer dans les écoles secondaires près de 50 000 petits Fribourgeois et Fribourgeoises; 10 000 environ ont eu ce privilège, alors que 40 000 restaient à la porte. Il y a là un retard que l'on ne rattrapera plus. Mais en portant le taux de scolarisation à 33,3 % (soit un tiers des classes d'âge correspondantes) dès 1965 et à 40 % (soit deux cinquièmes des mêmes classes) en 1970, on éviterait le même sort aux générations suivantes, puisqu'on favoriserait plus de 10 000 enfants sur un total avoisinant 27 000 et le taux de scolarisation secondaire mentionné plus haut atteignait 41 % en 1970. R. Ruffieux ajoutait : « L'effort ne dépasse certainement pas les moyens financiers actuels du canton. Encore faut-il qu'il ne s'opère pas au seul profit de certaines régions où se concentre la population au détriment d'autres contrées moins favorisées, accentuant les phénomènes d'exode. »

Fribourg consacre maintenant une plus grande partie de ses dépenses cantonales à l'instruction publique — 21 % en 1968, autant que la moyenne de tous les cantons suisses. Mais, le canton et les communes affectent à ce poste un montant qui est encore inférieur à celui de la moyenne suisse. Un effort supérieur serait pourtant nécessaire pour favoriser un redressement économique.

Le service des intérêts de la dette publique grève lourdement le budget cantonal — 7 % des dépenses en 1968, deux fois plus que la moyenne des cantons suisses. Cette dette publique remonte fort loin — à la guerre du Sonderbund, à la construction des chemins de fer et à l'électrification. Elle n'a fait que s'accroître au cours de ce siècle, car la politique financière du canton a consisté trop souvent à couvrir les dépenses publiques par l'emprunt plutôt que par l'impôt, vu l'insuffisance des recettes fiscales. Le rapport Chammartin-Gaudart-Schneider de 1967 ne laisse planer aucun doute à ce sujet : « Pourtant, la fiscalité frappant les personnes physiques est, et a toujours été, l'une des plus lourdes de Suisse. On peut certes se demander si tous les secteurs de l'économie sont chargés uniformément ? L'agriculture, par exemple, n'a-t-elle pas bénéficié depuis longtemps d'un traitement particulier ? Les personnes morales ne sont-elles pas soumises à un régime qui est parmi les plus favorables de Suisse ? Ce choix entre l'impôt et l'emprunt a aussi été influencé par une politique de soutien de l'agriculture et par le désir d'attirer des sociétés industrielles et financières ».

La politique de soutien à l'agriculture apparaît éga-

lement sous forme de subventions directes à l'agriculture, un poste qui représente 12 % du budget cantonal, soit de nouveau deux fois plus que la moyenne suisse.

Plan d'aménagement

Pour juger avec objectivité le rapport de l'Institut ORL, il faut pourtant bien commencer par reconnaître que le développement économique de certains districts fribourgeois présente un retard considérable. Ceux qui protestent contre ce rapport refusent de voir leur canton tel qu'il est et pratiquent une politique de l'autruche. De plus, il faut rappeler que les lignes de ce rapport consacrées à Fribourg résultent d'une enquête auprès des autorités cantonales et ne sont nullement présentées comme un choix délibéré des experts de l'ORL.

La difficulté majeure pour les personnes chargées de proposer un plan d'aménagement du territoire national, ou même des variantes possibles, est liée à la structure même de notre Etat fédéral. Comment trouver l'équilibre entre l'intérêt de la collectivité — qui exige des options à long terme — et l'intérêt particulier de chaque canton ? Sur le plan suisse, il faut déterminer des « zones de préférence » car un développement purement cantonal de l'économie ne pourrait conduire qu'à un anarchisme fédéral. Ces zones correspondent à des régions prédisposées et mieux appropriées que d'autres — en raison des possibilités naturelles, des ressources démographiques et de l'infrastructure socio-économique — à telles ou telles utilisations. Ces utilisations s'excluent souvent les unes les autres, comme c'est le cas pour le tourisme, la protection du paysage et l'industrie.

Pour Fribourg, le rapport de l'ORL constate qu'une très grande partie du canton est impropre à une implantation industrielle. Pourquoi ? En raison du relief d'abord (plus de 5 % de pente), des possibilités réduites de communication et de transport, du manque de main-d'œuvre qualifiée. Certains n'admettent pas qu'une telle évidence soit proclamée tout haut.

Mais les experts de l'ORL, loin de limiter leur travail à cet aspect négatif, insistent sur les mesures urgentes qui sont à prendre pour industrialiser les régions propices du canton. Les axes industriels Fribourg-Guin-Flamatt et Fribourg-Morat doivent être renforcés, ainsi que les agglomérations de Bulle, Estavayer et Romont. L'ORL déclare également que le tourisme doit devenir un secteur essentiel de l'économie cantonale afin d'améliorer les possibilités de gagne-pain dans les régions de montagne. Seuls, un développement industriel sélectif et une promotion touristique soucieuse des exigences de

la protection de la nature permettront d'absorber la main-d'œuvre libérée par la rationalisation de l'agriculture. Voilà l'essentiel du rapport ORL. En d'autres termes — on ne brade pas Fribourg, on développe au mieux ses ressources.

Au vu de telles propositions, somme toute raisonnables, comment expliquer le tollé que causa la publication de l'étude de l'Institut ORL ? Une expression maladroitement de ce rapport a certainement piqué au vif les autorités cantonales : « Pour beaucoup de gens, le canton n'est encore aujourd'hui qu'une sorte de contrée sauvage et désolée, où tout est permis ». Le contexte traite de l'absence de planification dans le domaine de la construction, et de la mauvaise utilisation des subventions fédérales pour la construction des logements. A ce propos, le rapport critique avec raison la création de nouveaux logements dans les districts agricoles périphériques qui n'offrent pourtant pas de possibilités de travail, les ouvriers attirés par les nouvelles industries de la ville de Fribourg ne trouvent pas à se loger. Là encore, on doit bien constater que les actes des autorités vont à l'encontre des vœux officiels d'industrialisation.

Une vocation mixte

Le canton n'est pas en mesure d'endiguer l'émigration endémique parce que l'industrialisation insuffisante ne peut absorber les forces résultant du fort excédent de naissances et de la rationalisation de l'exploitation agricole. La volonté exprimée par les autorités de voir s'implanter un plus grand nombre d'industries ne suffit pas à la réalisation de cet objectif. Encore faut-il créer l'infrastructure qui permettra une telle implantation.

Fribourg reste un canton fortement agricole, puisque plus de 20 % de la population active est engagée dans ce secteur économique. Ce chiffre est élevé — certainement par rapport aux 7 % de la Suisse et même en comparaison avec d'autres cantons à forte production agricole, tel que Vaud avec 10 %. L'influence démesurée de ce secteur sur le plan politique fribourgeois freine encore le développement harmonieux de toutes les ressources humaines et naturelles du canton.

Vocation mixte pour Fribourg ? Il n'est pas permis d'en douter. Industrie, tourisme et agriculture peuvent assurer la prospérité du canton si la politique sociale, économique et financière crée les conditions nécessaires à réaliser ce triple but. Une autre décennie de tergiversations et de carence consacrerait le sous-développement industriel du canton et n'assurerait en tout cas pas une position compétitive de l'agriculture sur les marchés de la Suisse et de l'Europe.

repreant un des slogans du mouvement « Tout et tout de suite, à commencer par l'expulsion immédiate de tous les étrangers qui ont participé aux récentes manifestations et par le placement dans un camp de travail pour nos nationaux » (« La Suisse »). Il est vrai que l'auteur de ces lignes est un artiste en la matière puisqu'il fut de ceux qui préconisaient ce genre de solution lorsque le fascisme couvrait l'Europe. Dans la nuit de mardi à mercredi, la police « déblaye la Maison des Jeunes » et donne « un bon coup de balai » (« Journal de Genève »), sans tenir compte de « ce qu'il peut y avoir de légitime dans les manifestations de la jeunesse » (« Voix Ouvrière »). Cependant, des mesures ont été prises pour que les manifestants « puissent se retirer avec les honneurs de la guerre sans avoir perdu la face (la « Tribune ») : la moitié avait donc courageusement quitté le navire » (La Suisse »).

Le « coup de balai » n'a cependant pas suffi. Dans la journée de mercredi les « va-nu-pieds » se regroupent et décident de bloquer un carrefour afin de

parlementer avec la police. « Amorcer une négociation par une entrave à la circulation, c'était la condamner d'avance » (« La Suisse »). L'affrontement devient inévitable : « Cailloux contre matraques. Des blessés de part et d'autre » (la « Tribune »). On voit alors « des groupuscules se comporter en vandales sur la voie publique bravant toute espèce d'autorité » (« Journal de Genève »). La police n'y va pas de main morte et les « voyous » détalant à toutes jambes » (« La Suisse ») se heurtèrent à l'« aversion du public » qui n'hésita pas à prêter « main forte aux gendarmes en rossant les manifestants » (« Le Courrier »). Il est vrai que, sous l'habit de citoyen, plusieurs manifestants ont reconnu des policiers en civil.

Le lendemain « les héros sont fatigués; pluie, morne ambiance, émotions de la veille ont émoussé les ardeurs combattives des garçons et filles » (« La Suisse ») et « après la violence, les expulsés de la Maison des Jeunes se sont livrés à une opération de charme, orientée vers l'ouverture d'un dialogue

avec la population; les jeunes interlocuteurs voulaient furieusement aller au peuple » (la « Tribune »). La presse, on l'a vu, a joué un rôle non négligeable tout au long des manifestations. Vendredi soir, elle allait être le point de mire puisqu'un débat avait lieu sur le thème « La presse, l'argent, la liberté ». Les « agitateurs » y participent et évoquent les récents événements. Les « charmeurs de citoyens (la « Tribune ») se métamorphosent alors en chevaliers d'« épopée » : « c'était d'un coup, à lui tout seul, le petit peuple de Paris racontant la prise de la Bastille » (la « Tribune »).

La semaine se termine sur cette note et il nous faut attendre jusqu'à lundi pour qu'enfin une explication politique des troubles nous soit donnée : il faut mettre en cause directement « le parti radical qui depuis peu se veut le parti de l'ordre, un ordre de plus en plus menacé par les conséquences mêmes de la politique radicale tout autant que par les élé-

ments provocateurs mis en place par ce parti » (« Voix Ouvrière »). On l'avait oublié, les événements s'étaient déroulés pendant une campagne électorale et plusieurs articles de presse appelant au maintien de l'ordre avaient été discrètement suivis de la mention « Votez radical ». Comment, dès lors, expliquer la défaite de ce parti ?

Quand la contestation culturelle passe la Sarine

La lecture de la presse romande inciterait presque, ces jours, à plagier Marx. « Un spectre hante la Suisse : le spectre de l'anarchie... »

Qu'on en juge ! Au lendemain des incidents du mardi 25 mai dans la capitale vaudoise, Georges-André Chevallaz, syndic de Lausanne, déclare selon la presse : « Hier c'est une certaine jeunesse qui était opposée à la police; cette jeunesse-là est factice, limitée, importée. Bon nombre des animateurs sont venus d'ailleurs, nous en avons déjà des preuves. L'affrontement d'hier est calqué sur les modèles de Zurich et de Genève. Il n'est pas le fait de « la » jeunesse.

La bande qui mène tout n'est pas agissante, mais agitante... »

Et le 28 mai le journal « La Suisse » : « Au-delà des « prétextes » choisis par nos jeunes contestataires en quête d'anarchie et de désordre, une chose apparaît certaine, c'est l'unité des « méthodes » choisies tant à Lausanne qu'à Genève ou à Zurich pour « organiser » ces manifestations diverses. Une unité qui laisse songeur si l'on veut bien accepter l'idée que, derrière ces manifestations et les hurluberlùs ou les imbéciles qui s'y mêlent, il y a, il ne peut qu'y avoir une poignée de gens, partout les mêmes à n'en pas douter, qui ont mission de provoquer manifestations et désordres sous tout prétexte... »

La faiblesse du raisonnement saute aux yeux. Et M. Chevallaz devrait pouvoir trouver dans l'histoire suffisamment d'exemples qui lui rappelleraient qu'un détonateur ne suffit pas à produire l'explosion, mais qu'il faut encore une matière inflammable. La présence — probable — des mêmes personnes dans les diverses manifestations que vient de connaître la Suisse romande n'explique donc rien. Pas plus d'ailleurs que l'opposition que l'on tente de faire entre vraie et fausse jeunesse, entre majorité silencieuse et travailleuse et minorité agitée et instable. Cette minorité ne se limite d'ailleurs plus aux quelques éléments asociaux dont la presse agite l'épouvantail. Elle comprend également un certain nombre de jeunes collégiens, étudiants, apprentis ou ouvriers qui volontairement refusent l'insertion dans la vie professionnelle, scolaire et familiale traditionnelles, et un certain nombre d'acteurs et d'écrivains qui d'emblée refusent les audiences toutes faites. Au-delà de ce noyau, un cercle beaucoup plus large de jeunes ressent un malaise diffus, malaise soutenu par le désarroi d'un grand nombre de jeunes adultes, entretenu comme une mode par les moyens de communication de masses. Psychologues et sociologues multiplient sur ce point observations, études et explications. Mais ils ne parviennent pas à distinguer dans ce phénomène ce qui est du vague à l'âme de l'adolescence, une adolescence d'ailleurs prolongée aujourd'hui comme chacun le sait, et ce qui est de la crise de civilisation.

L'historien n'est guère mieux armé qu'eux d'ailleurs pour apporter une réponse. Mais il peut simplement rappeler que ce problème n'est pas nouveau. Et dans ce besoin de retour à la nature, sous forme aujourd'hui de la lutte contre la pollution, de la liberté, sous forme actuelle de l'émancipation sexuelle et de la drogue, de fraternité, de chaleur humaine, il retrouve des thèmes fortement mis en

avant par le mouvement de jeunesse qui secoua la société bourgeoise allemande au début du XX^e siècle.

Sensibilisés pour des raisons linguistiques par les événements français, nous avons oublié en réalité l'existence de cette contestation, que l'on peut qualifier de culturelle, par opposition à la contestation politique des groupuscules. Cette recherche d'une vie meilleure, et plus encore d'un homme nouveau, qui est une recherche d'essence proprement religieuse, s'est en effet développée surtout dans les pays anglo-saxons et germaniques, moins en France, malgré la fête de mai 68 à Paris. Mais il suffit de passer la Sarine pour constater l'existence, à côté des mouvements politiques d'extrême-gauche que nous connaissons en France et en Suisse romande, d'autres groupements dont le terrain de lutte est moins la politique, au niveau des infrastructures économiques et sociales, que la liberté sexuelle, l'émancipation féminine, la recherche artistique ou pédagogique.

La contestation politique va-t-elle donc déboucher en Suisse romande sur une contestation culturelle renouvelée ? On pourrait le penser en considérant l'origine des mouvements actuels. A Genève l'affaire des Tréteaux libres a servi de point de cristallisation au malaise ambiant, de détonateur même pour des jeunes jugés par leurs parents et leurs maîtres « sérieux et positifs ». Tandis que les aînés se gavaient de flonflons et de musique sagement pop, de bière et de whympis, lors des festivités de la vieille ville, ces jeunes retrouvaient dans leur propre fête la vertu libératrice du jeu, du geste et du masque. Et dans le désir que la fête se poursuive, une fois éteints les lampions, tirées les fusées et revenue l'angoisse, ils en sont venus à réclamer un centre culturel qui soit autonome, indépendant des organisations réservées au divertissement baptisé parfois culture. Le cheminement se retrouve à Lausanne, où du combat pour un cinéma populaire on passe également au centre autonome. Il se peut que ces slogans soient effectivement colportés, ou repris, de ville en ville. Mais qu'importe. L'essentiel est que partout, à Zurich comme à Lausanne, ils correspondent à une revendication profonde, ils expriment un même besoin.

Cette contestation culturelle a partout le même caractère, en ce qu'elle est inorganisée et totalement confuse, ne retrouvant finalement sa totalité que dans le théâtre, la musique et la danse. Chaque assemblée de contestataires est en effet une suite, non pas de discours, mais de monologues juxtaposés, sans lien les uns avec les autres, où chacun vient exprimer, bien plus qu'un projet quelconque, son malaise existentiel. Ainsi se multiplient et se poursuivent à l'infini des discours parallèles, c'est-à-dire qui ne se rejoindront jamais. En ce sens la contestation n'est pas une. Mais elle est univoque dans la recherche qu'elle exprime.

A Genève comme à Lausanne, les groupuscules politiques ont cherché à rejoindre et même à comprendre le mouvement. Dans la fête de la vieille ville à Genève on a vu réapparaître les tribuns de mai 68, tout émus de retrouver enfin leur peuple. Ils ont eu de la peine à se faire entendre et à imaginer un langage qui soit compris de cette nouvelle foule. Et comme ils ont transposé en même temps dans les assemblées ouvertes les rivalités idéologiques, les obscures querelles d'interprétation du dogme qui les dressent les uns contre les autres, ils n'ont pas contribué à apporter beaucoup de clarté au mouvement, même s'ils finissent maintenant par dompter par leur dialectique et leur organisation cette disponibilité à tout qui est le propre de la jeunesse. Tout autant que la contestation politique, la contestation culturelle doit être entendue comme un signe des besoins profonds et des forces nouvelles de la société.

Mais elle dessine une utopie qui ne porte qu'un rêve et non pas un projet politique réel comme celle de Marx au XIX^e siècle. Cette fuite dans le rêve n'est-elle pas d'ailleurs une conséquence de l'incapacité de la gauche aujourd'hui à formuler sa propre utopie et à proposer une autre solution qu'un réformisme prudent et quantitatif qui n'est plus guidé par une ferme volonté de changer la vie. Pour surmonter ce

sentiment de vide et d'impuissance, il ne reste que la fête, mais cette fête n'est pas celle de la révolution, elle est suspendue à la seule volonté des individus et risque à tout moment soit de s'effondrer, soit de se confondre avec la jouissance que nous propose perpétuellement la société de consommation.

L'utopie de la contestation culturelle n'exige d'ailleurs pas de réponse, car son besoin n'est pas tant d'entendre que d'exprimer. Du moins nous réapprend-elle la nécessité d'ordonner l'action politique en fonction d'une utopie.

Et la pire attitude pour la gauche ne serait pas seulement de répondre par la matraque aux revendications des jeunes, mais de refuser d'entendre les contestataires et de les comprendre dans le projet politique qu'elle recommence chaque jour.

Déjà fait

L'hebdomadaire américain « Newsweek » nous apprend que le président de la Banque fédérale des Etats-Unis, Arthur Burns, déclare à qui veut l'entendre que le flot récent de dollars vers l'Allemagne et la Suisse provenait de compagnies et banques américaines. Paul Samuelson, lauréat du prix Nobel de sciences économiques 1970, exprime la même conviction.

Pour être complet, ajoutons que le ministre du commerce des Etats-Unis n'estime lui, qu'à treize millions de dollars le mouvement de fonds vers l'Europe. Les vrais coupables seraient les sheiks du pétrole. Ce n'est guère vraisemblable — chacun sait que ces gens-là avaient déjà leur argent en Suisse.

La braderie locloise

A la liste des entreprises romandes tombées ces dernières années entre des mains nord-américaines que nous publions dans DP 151, nous pouvons ajouter le groupe Zénith-Movado-Mondia, quatrième rang des entreprises horlogères suisses, 1700 collaborateurs.

Cette braderie d'une des plus importantes et des plus connues firmes horlogères a soulevé une émotion considérable dans notre pays. Nous saluons les prises de position des sections du parti socialiste du Locle et de La Chaux-de-Fonds. Puissent ces réactions aboutir à une prise de conscience de l'opinion publique en faveur d'une politique de défense et de développement économique de la Suisse romande.

Nous avons fait des propositions dans DP 151; nous reviendrons sur ce sujet.

Une bonne nouvelle

A Féchy, des vigneronns avaient planté dans leurs vignes des banderoles qui invitaient les passants à voter dimanche « pour le vignoble vaudois », oui à l'environnement !

Cette initiative est réconfortante. Elle nous prouve que des vigneronns de cette commune sont encore propriétaires de leurs vignes et entendent le rester pour défendre l'admirable site de leur village.